



Vannes agglo (Siren : 245600366)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Vannes
Arrondissement	Vannes
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/12/2000
Date d'effet	01/01/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M Pierre LE BODO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	30, allée Alfred Kastler
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56000 Vannes Cedex
Téléphone	02 97 68 14 24
Fax	02 97 68 14 25
Courriel	courrier@vannes-agglomeration.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	136 655
-----------------------------	---------

Densité moyenne 262,10

Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Arradon (215600032)	5 625
56	Baden (215600081)	4 290
56	Bono (215602624)	2 247
56	Elven (215600537)	5 445
56	Ile-aux-Moines (215600875)	638
56	Ile-d'Arz (215600883)	251
56	Larmor-Baden (215601063)	826
56	La Trinité-Surzur (215602590)	1 246
56	Le Hézo (215600842)	748
56	Meucon (215601329)	2 174
56	Monterblanc (215601378)	3 131
56	Noyal (215601501)	809
56	Plescop (215601584)	4 828
56	Ploeren (215601642)	5 970
56	Plougoumelen (215601675)	2 470
56	Saint-Avé (215602061)	10 746
56	Saint-Nolff (215602319)	3 870
56	Séné (215602434)	9 011
56	Sulniac (215602475)	3 311
56	Surzur (215602483)	3 826
56	Theix (215602517)	6 920
56	Trédion (215602541)	1 084
56	Treffléan (215602558)	2 073
56	Vannes (215602608)	55 116

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 36

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Qualité de l'air
Services funéraires
- Crématorium <i>crematorium</i>
Sanitaires et social

- Aide sociale facultative - Relais gérontologiques
- Activités sanitaires <i>fourrière animale d'intérêt communautaire les fourrières animales d'intérêt communautaire sont celles qui accueillent les animaux en provenance de l'ensemble des communes membres de la CAPV</i>
- Action sociale <i>Actions sociales, caritatives, menées par les associations dont les missions concernent un public ou une zone géographique supra communal.</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>actions de soutien à la scolarisation des gens du voyage</i>
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance <i>création et animation d'un conseil intercommunal de la prévention de la délinquance</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de ZA dans les domaines industriel, commercial, tertiaire, artisanal, touristique, portuaire et aéroportuaire sont d'intérêt communautaire pour toutes les zones d'activités créées par la CA et ayant l'une des activités thématiques suivantes: -activité spécifique dans les domaines de hautes technologies du secteur tertiaire -activité spécifique dans les domaines de petite industrie liée à la santé, au bien-être, loisirs et logistique -activité spécifique dans les domaines de production industrielle -activité spécifique dans les domaines du nautisme -les zones d'activité identifiées comme stratégiques dans le cadre des études préalables du SCOT</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire <i>voir compétence création, entretien et gestion des ZA d'intérêt communautaire</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>D'intérêt communautaire. Intérêt communautaire : participation à la plate-forme technopole logicielle (association OGGAM); participation au financement de la mission de développement économique de VIPE; participation à la mission conduite par l'ADIE (assoc. pour le droit à l'initiative économique); participation à la mission de la société Bretagne Capital Solidaire; participation au fonctionnement de l'assoc. CATEL (Club des acteurs de la télémédecine); participation à la mission de l'assoc. Carrefour des entrepreneurs; participation à la mission conduite par Archimex (Centre de recherche...); festival de rock de St Nolf; Trophée Roué Waroch (association Petra Neue). -Actions économiques menées par les associations dont les missions concernent un public ou une zone géographique supra communal. -actions de promotion, prospection, négociation de projets d'implantation d'entreprises, d'accompagnement et d'accueil de ces projets, d'ingénierie technique, juridique et financière des projets de développement sur les ZA communautaires -gestion de l'immobilier d'entreprises implanté sur les ZA communautaires -aide à la commercialisation des terrains sur des ZA communales -participation à l'aide à la création d'entreprise -actions de rapprochement entre les laboratoires de recherche et les entreprises concernées -actions partenariales dans l'animation économique -participation à l'aide aux centres de recherche de transfert technologique -accueil, promotion et organisation du tourisme dès lors que ces missions concernant la totalité du territoire communautaire - Actions économiques menées par les associations dont les missions concernent un public ou une zone géographique supra communal.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>Les équipements culturels d'intérêt communautaire sont les suivants: équipements nouveaux pour la diffusion et les pratiques d'amateurs dédiées aux musiques actuelles</i>
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

les équipements sportifs d'intérêt communautaire sont les suivants: - vélodromes -piscines nouvellement créées - golf de baden - base nautique de séné - base nautique de toulindac à baden

- Etablissements scolaires

Enseignement professionnel

- Actions de soutien à l'enseignement supérieur

Développement universitaire

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Conception et mise en oeuvre de projets visant à enrichir l'offre culturelle et artistique de l'agglomération. - Actions culturelles menées par les associations dont les missions concernent un public ou une zone géographique supra communal.

- Activités sportives

- Actions sportives menées par les associations dont les missions concernent un public ou une zone géographique supra communal. - voile et pratiques nautiques scolaires (à compter du 1er janvier 2013)

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

création et réalisation de zones d'aménagement concerté pour la réalisation des zones d'activité communautaires

- Constitution de réserves foncières

Actions foncières

- Organisation des transports urbains

organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs (LOTI), sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

création ou aménagement et entretien de voirie communautaire -création ou aménagement et entretien des nouvelles voiries assurant le raccordement des zones d'activité et des équipements communautaires aux axes routiers communaux, départementaux ou nationaux -les voies interurbaines de desserte et d'aménagement du territoire non prise ne compte par les schémas routiers départementaux ou nationaux

- Parcs de stationnement

création ou aménagement et gestion des nouveaux parcs relais de stationnement liés à la politique de transport en commun

Développement touristique

- Tourisme

voir actions de développement économique

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

voir politique du logement social

- Politique du logement social

Politique du logement social d'intérêt communautaire L'intérêt communautaire relatif à l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire se définit de la manière suivante: -participation à la politique du logement découlant du PLH à travers des actions dans les domaines du logement social, du logement des personnes défavorisées et de l'amélioration de l'immobilier bâti -animation de la conférence intercommunale du logement

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

voir politique du logement social

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

voir politique du logement social

Autres

- Gestion d'un centre de secours

gestion du centre de secours principal de vannes

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique du territoire: établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit .

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Accueil des gens du voyage: création et gestion d'aires d'accueil

- Autres

- infrastructures de communication d'intérêt communautaire (aériennes, routières, maritimes) - Actions en matière de sécurité routière : outre la création et la gestion d'équipements (piste d'éducation, centre de sécurité routière) participation à la mise en œuvre d'actions d'information en relation avec les organismes oeuvrant dans ce domaine

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat mixte du Sud Est du Morbihan (S.Y.S.E.M) (255613374)	SM fermé	212 046
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	32 274

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)